



Micro-crèche d'insertion « La Cour Enchantée »
microcreche@associationparenchancement.com

PROJET SOCIAL

INSCRIPTION DANS LE QUARTIER DE KOENIGSHOFFEN

Strasbourg compte 280 114 d'habitants (chiffre datant de 2013). Le quartier de Koenigshogffen compte environ 18 000 d'habitants (dont 6000 à Koenigshoffen Centre, appelé aussi Vieux Koenigshoffen) et il reste l'un des quartiers « en construction ». Sa population, durant les dernières décennies, a augmenté plus rapidement que la moyenne strasbourgeoise. Cette tendance continuera dans l'avenir proche : plusieurs projets immobiliers sont en vue dans le quartier.

La population de Strasbourg est caractérisée par son aspect jeune : la tranche d'âge 20 – 39 ans (donc ceux qui ont des enfants et surtout des enfants en bas âge) représentent 36.9% pour une moyenne nationale de 28.1 %.

Koeningshoffen – quartier pauvre / quartier en perte d'activité

Sur Koenigshoffen, on compte environ 1800 allocataires CAF à bas revenus fin 2009, soit 26% des ménages (contre 20,5% à l'échelle de la ville). **1800 enfants vivent dans une famille à bas revenus, soit 44% du total des enfants de 0 à 18 ans du quartier.**

Fin 2014, le QPV¹ Koenigshoffen - Est compte 597 allocataires. 8,7% des allocataires CAF voient leurs revenus constitués à 100% par les prestations sociales. Compte tenu de leurs ayants droit – conjoints, enfants, voir autres personnes à

¹ Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville

12.10.2016

charge - le nombre de personnes couvertes par les prestations s'élève à 1 632, soit 76,6 % de la population du recensement de 2011. Cette proportion a connu une progression de 12,4 % en cinq ans. Le taux de couverture qui exprime la part des habitants couverte par les prestations CAF de QPV atteint 18,3 points de plus qu'en moyenne communale. La taille moyenne des ménages allocataires du QPV s'établit à 2,7 personnes contre 2,1 pour la commune.

En termes de ressources **364 ménages allocataires disposent de ressources inférieures au seuil de bas revenus**, cela signifie que l'ensemble de leurs revenus d'activité et prestations sociales par unité de consommation ne permet pas de dépasser le seuil de bas revenus (1 001 euros en 2012). Cela représente **67,5 % des allocataires**; la moyenne communale s'établit à 57,7 %, soit 9,8 points en-dessous et cette tendance reste croissante depuis plusieurs années.

Si l'on analyse la répartition par tranches de quotients familiaux des familles du QPV, il apparaît que les **tranches inférieures à 700 € concentrent 82,1 % des familles** allocataires de QPV, contre 57,6 % pour la commune. A l'inverse, la tranche de revenus la plus élevée ne concerne que 2,3 % des familles allocataires du QPV, contre 12,7 % en moyenne communale.

Les jeunes de moins de 30 ans sont les plus en difficulté : souvent ce sont également ceux qui ont des enfants en bas âge.

La **paupérisation des habitants** du quartier peut être expliquée par :

- La désindustrialisation du quartier et de la ville,
- La crise économique prolongée,
- Le faible niveau de qualification des habitants (57% des jeunes entre 15 à 24 ans sont scolarisés contre 85% au Centre-Ville ; 1 jeune sur 3 sort du système scolaire sans diplôme),
- Un taux important d'habitants d'origine étrangère ne maîtrisant pas le français (1 habitant sur 5),
- La raréfaction des CDI et des emplois à temps plein,

Les conséquences observées :

- L'augmentation du nombre de chômeurs (18.8% contre 14.8% au Centre-Ville, 20% contre 16 % dans la commune chez les moins de 25 ans),
- le recours massif aux temps partiels, des CDD, des emplois en intérim (17% des travailleurs, 13% sont des travailleurs pauvres),
- l'alternance des périodes d'emploi et de chômage,
- le plus faible taux d'activité pour les femmes de 25 à 49 ans, 83,2% des femmes de ce secteur travaillent, alors que 88,2% des femmes habitant le Bas-Rhin travaillent (87,4% des françaises travaillent),

Koenigshoffen – quartier familial

Alors qu'on constate une baisse sur l'ensemble de la ville, le **nombre de naissances reste stable** à l'échelle du quartier (environ 300 naissances, soit 8% du total strasbourgeois)

Concernant la structure des familles, **un ménage sur trois est composé d'une famille avec enfant(s)** de moins de 25 ans. Cette part est nettement supérieure à la moyenne strasbourgeoise (35,5% contre 27,6). Dans notre quartier, près d'une

12.10.2016

famille sur deux n'a qu'un seul enfant. La part des familles composées de trois enfants ou plus est également surreprésentée par rapport à la moyenne strasbourgeoise (16,1% contre 14,5%).

Avec **722 familles monoparentales**, le quartier de Koenigshoffen présente une part quasi identique à la moyenne communale (32,8% contre 33,6%) c'est à dire une famille sur 3. Dans le QPV 23,6% des familles sont monoparentales.

Si le **taux d'activité plus faible** à Strasbourg peut s'expliquer par un nombre de femmes plus important qu'ailleurs, il est possible de se poser la **question du retour à l'emploi des mères**. Cette capacité d'accueil plus faible sur le quartier peut expliquer en partie le taux d'activité des femmes qui n'ayant pas de moyens de garde, ne peuvent travailler.

Ces chiffres relativement plus élevés dans le quartier **montrent l'importance d'une politique familiale et de petite enfance** et rendent plus concrètes les missions d'une structure telle que l'association Par Enchantement.

Historique

LA PROBLEMATIQUE DE LA GARDE D'ENFANT

En 2005 CSC Camille Claus avec la Mission Local ont mené conjointement une étude de terrain portant sur l'insertion professionnelle des femmes, souvent en difficulté pour accéder à un emploi ou à une formation. Aujourd'hui encore de nombreux professionnels de l'emploi et de l'insertion interrogés témoignent régulièrement des **difficultés que rencontrent les femmes dans l'accès à l'emploi**.

Le manque de structures d'accueil de jeunes enfants a été identifié comme le frein majeur à cette insertion. A l'époque le quartier ne disposait d'une Halte-Garderie de 20 places (fermée entre 12 et 14h).

Les structures existantes étaient donc très éloignées du quartier et demandait une anticipation importante par rapport à l'inscription de l'enfant ce qui rendait l'accès aux crèches encore plus difficile à ces mères de foyer qui, dans un premier temps, souhaitaient suivre des cours de français, faire leur permis de conduire ou aller aux ateliers de recherche d'emploi. **Une instabilité dans le parcours d'emploi** s'en suivrait, directement lié au manque ou à la précarité des modes de garde des enfants.

Des **solutions de garde précaires ont été alors recensées** : la « garde au noir » (par exemple une voisine qui garde plusieurs enfants dans son propre appartement) ou la « garde sauvage » (ce sont les frères et sœurs, parfois âgés seulement de 5 ans, qui gardent les plus jeunes...).

Par ailleurs cette étude a révélé qu'un certain nombre des mères, une fois les enfants grandis, avaient l'ambition de **se former dans les métiers de la Petite Enfance** pour travailler à la crèche, au périscolaire ou encore en tant qu'assistante maternelle.

Ce parcours, loin de s'inscrire dans un cheminement classique, pourrait être un levier important pour l'insertion professionnelle à condition d'être soutenu et accompagné.

LE PROJET FONDATEUR

Au vu de ces deux problématiques, une **crèche d'insertion** a été imaginée afin de répondre au besoin urgent d'un mode de garde en assurant l'accueil des enfants et embaucher une partie de personnel en voie de professionnalisation. Cette structure avait pour objectif de prendre en compte les spécificités du quartier, de ses habitants et leurs contraintes :

- **Structure petite et réactive** par rapport aux besoins des mères,
- **Accès direct** pour les parents habitant le quartier et ayant un projet professionnel immédiat,
- **Accueil rapide mais temporaire** : sans prendre la place des structures absentes sur le quartier, la crèche propose un accueil quasi immédiat si la mère commence un emploi, un stage ou une formation mais pour un temps limité,
- **Accompagnement socio-éducatif** de la famille au sein de la structure par rapport à toute question d'ordre éducatif mais aussi en vue de trouver une place d'accueil pérenne pour l'enfant,
- **Souplesse d'accueil** pour les enfants des salariés à temps partiel, avec un emploi de temps variable ou encore permettant une formation,
- **Horaires d'ouverture** élargie pour permettre l'accueil des enfants des employés dans les métiers exercés le matin et/ou le soir,
- Création des **postes d'accueillantes en formation** en vue de leur professionnalisation,
- Crèche **accessible financièrement** aux familles à bas revenus,
- **Accompagnement des difficultés individuelles** des parents (manque d'anticipation pratiques, méfiance envers les institutions, perte de repères temporaires, savoir-être inadapté au marché de travail, une réticence dans l'engagement professionnel),
- **Crèche tremplin** avant d'accéder à une place pérenne dans une autre structure,
- Collaboration étroite avec un **réseau de partenaires** dense qui orienteraient également les parents vers la crèche.

MISE EN PLACE

Le projet de crèche existait avant même la création de l'association : l'association PAR Enchantement a vu le jour en 2007 en vue de sa mise en place dans le quartier. Les complexités administratives diverses retiennent le projet dans le tiroir pendant plusieurs années. Finalement grâce à un **engagement fort de la CAF**, par le biais du PLAN ESPOIR BANLIEUE, qui avec des contrats aidés, **finance exclusivement la structure** jusqu'à la fin de 2015.

12.10.2016

En juin 2011 l'association PAR Enchantement ouvre alors sa **micro-crèche d'insertion « La Cour Enchantée » destinée aux familles du quartier de Koenigshoffen. Il s'agit alors de la première crèche de Konigshoffen.**

Elle poursuit plusieurs **AXES DE TRAVAIL** :

- **Egalité homme-femme** : permettre aux femmes d'accéder aux formations et au marché du travail,
- **Lutte contre les discriminations** : les enfants ayant fréquenté une crèche s'intègrent mieux à l'école maternelle,
- **Conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle** : les obligations parentales ne doivent pas ralentir voire compromettre l'insertion professionnelle des femmes,
- **Soutien à la parentalité** : avoir sa place dans la société et la confiance en soi permet être un parent plus investi,
- **Création des postes dans le quartier** : le recrutement en priorité dans le quartier,
- **Partenariat** avec les structures du quartier, collaboration proche avec les assistantes maternelle et le réseau de crèche,
- **Professionnalisation du personnel** : accompagnement vers les formations qualifiantes,
- **Développement local** : l'approvisionnement de la crèche auprès des commerçants du quartier,
- **Ouverture culturelle** : découverte de l'éventail culturel strasbourgeois pour toute la famille,

EVOLUTION DU PAYSAGE DE LA PETITE ENFANCE

Les années suivantes apportent une évolution remarquable dans le domaine de la Petite Enfance à Koenigshoffen :

- La Ville de Strasbourg met en place le RPE, Relais Petite Enfance qui centralise les inscriptions des enfants aux crèches du réseau de la Ville,
- La Halte-Garderie du Hohberg devient Multi-accueil avec un accueil continu,
- Plusieurs micro-crèches privées ouvrent leurs portes dans le quartier,
- La Ville de Strasbourg ouvre la Maison de la Petite Enfance de 60 places,
- Le marché du travail connaît une dégradation sans précédent qui touche tout particulièrement les familles du milieu populaire.

Une certaine baisse de demande est temporairement enregistrée dans la structure (principalement en 2014/15) avant de voir une sollicitation inédite de la structure à partir de l'été 2015.

Début 2016, après l'étude des statistiques de la fréquentation de la crèche, **nous constatons que le projet initial**, même si le contexte du quartier a évolué, **est toujours pertinent** et tout **particulièrement utile pour les familles** du quartier. En effet, nombreux enfants fréquentant la crèche n'accèdent pas à des places d'accueil dans les crèches collectives par le biais du RPE. De plus les passages vers ces crèches ne sont enregistrés qu'à la rentrée (septembre ou octobre).

12.10.2016

Ces constats nous ont confortés dans notre logique de **fonctionnement en complémentarité** par rapport aux structures du réseau de la Ville de Strasbourg, par les biais du RPE.

Le **postulat de l'association a alors été de garder une partie de places en fonctionnement propre, en tant que structure de proximité en accès direct**, tout particulièrement bénéfique aux familles du quartier populaire, qui, pour des raisons diverses, n'anticipent pas les inscriptions de leurs enfants dans les structures d'accueil. La force de la crèche consiste également dans **sa capacité d'intégrer de nouveaux enfants tout au long de l'année**.

De plus, la micro-crèche **La Cour Enchantée a développé un réseau important de partenaires qui orientent des familles** à la crèche. En effet, une pression très forte pèse sur ces familles qui, en un temps très court, doivent s'inscrire dans les projets d'insertion sociale et professionnelle. La réactivité de notre structure s'est avérée très appréciée de ces structures.

Un **changement de mode de financement** est décidé à partir de 2016 : désormais la Ville de Strasbourg, aux côtés de la CAF, participera au financement de la **structure qui, en contrepartie, adhère à la Charte Qualité** de la Ville. A partir de la rentrée 2016 cela a entraîné une modification de son mode de fonctionnement sur les volets suivants :

- Collaboration avec le RPE : nouvelle distribution des places d'accueil,
- Mise en place de référents : un(e) accueillant(e) référent(e) par enfant,
- Mise en place d'un dispositif de consultation des parents.

Public visé : les parents engagés dans un processus d'insertion

Nous désirons offrir une solution d'accueil pour la petite enfance prioritairement réservée aux parents engagés dans un **processus d'insertion**, la structure ayant pour objectif un **accueil transitoire pour favoriser la construction d'une organisation familiale**. De fait cette structure favorise tout particulièrement des femmes, les hommes étant plus fréquemment en activité.

Il pourra s'agir de femmes qui s'engagent dans :

- une formation
- un stage
- un emploi

Les femmes pourront faire appel à la crèche de leur initiative ou par orientation d'une structure partenaire. Ces places concerneront les enfants de 0 à 3 ans

Des places "dernières minutes" peuvent être réservées 24h à l'avance en cas de RDV d'accompagnement à l'emploi, d'entretien d'embauche ou de stage, d'heure de conduite, d'évaluation ou de test... pour les enfants de 0 à 6 ans. Un justificatif serait à présenter. La micro-crèche offrira une grande souplesse par rapport au mode d'accueil.

La micro-crèche reste entièrement en lien avec l'association qui se veut être lieu de vie de quartier où les habitants peuvent se rencontrer et sortir de leur isolement.

AXES DE FOND

La famille

La famille est le premier lieu de vie, d'éducation et de socialisation de l'enfant. Puisqu'elle est également le premier lieu d'attachement et d'éveil pour l'enfant, nous lui donnons la priorité quant aux choix éducatifs, prise de décisions, responsabilité.

La famille fait partie de réseaux sociaux, culturels et communautaires qui lui sont propres, ce que nous reconnaissons et respectons.

L'enfant

L'enfant est une personne à part entière, avec les spécificités liées à ses stades de développement, son caractère, sa personnalité, sa culture d'origine, sa culture familiale et son histoire.

La structure d'accueil veille sur son bien-être, sa sécurité et sur son développement affectif, social, intellectuel, psychomoteur.

Elle s'appuie sur la curiosité naturelle des enfants pour leur proposer différentes activités d'éveil.

Les enfants, filles et garçons, sont tous accueillis dans le souci du respect de l'égalité des chances, indépendamment de leurs origines. La crèche est un lieu de socialisation et d'acquisition d'autonomie pour les enfants, notamment ceux issus des cultures linguistiques autres que francophone.

La crèche

La crèche s'inscrit dans une logique éducative commune (coéducation) où elle prend le relais de la famille pour un temps déterminé (quand la famille n'est pas disponible). La crèche vient continuer l'éducation familiale tout en sachant qu'elle peut apporter d'autres éléments éducatifs que la famille, notamment au niveau de l'éveil de l'enfant.

L'inscription dans le quartier

L'association et la crèche privilégient le principe de proximité dans toutes ses dimensions :

- accueil des enfants de familles habitant dans le quartier,
- fournisseurs locaux (alimentation, Jardins de la Montagne Verte et commerçants locaux),
- recrutement du personnel sur le quartier en priorité,
- lien avec les partenaires du quartier (CSC, CMS, Mission Locale, OPI, écoles, associations, bibliobus),
- espaces verts,

L'accueil

La crèche est un lieu d'accueil pour **10 enfants** simultanément.

La crèche est également un lieu d'accueil pour toute famille du quartier en besoin d'un mode de garde, d'écoute par rapport à l'éducation familiale ou tout autre questionnement par rapport à la famille. Si la réponse ne peut pas être assurée par

12.10.2016

la crèche ou l'association, les parents seront orientés vers des structures compétentes.

Dans la mesure du possible, la micro-crèche accueille les enfants porteurs de handicap. Une telle demande sera examinée par la direction de l'association et cela fera l'objet d'un projet d'accueil personnalisé.

L'équipe d'accueil

L'équipe d'accueil est composée de plusieurs personnes, certaines qualifiées, d'autres en formation. Chacun est invité à prendre une place en fonction de ses qualifications et ses compétences pour permettre, par l'action et par la réflexion, la mise en place du projet éducatif.

L'insertion professionnelle

L'accès à l'emploi est un axe important dans le projet de la micro-crèche. Nous accueillons les enfants des parents, en particulier des femmes, en démarche d'insertion professionnelle (formation, stage ou emploi). Ainsi nous souhaitons contribuer à la conciliation entre la vie professionnelle et familiale.

Parallèlement une partie du personnel salarié est embauché sur des contrats aidés en vue d'une insertion professionnelle.

La volonté d'aider les parents dans leurs démarches d'accès à l'emploi peut nous amener à répondre à des situations d'urgence où l'enfant devra être accueilli rapidement dans la crèche.

L'association

La micro-crèche fait entièrement partie de l'association gérante PAR Enchantement. L'association joue un rôle de soutien à la parentalité en amont (par des différents ateliers, notamment l'atelier parent - enfant) ou en aval, pour les parents qui découvrent les activités associatives par la crèche. L'association, à travers toutes ses activités, travaille dans le but de soutenir les habitants du quartier dans leur engagement parental et citoyen. Ainsi, elle se veut être un lieu d'ouverture vers l'autre et les autres et un lieu où chacun est invité à participer à la vie associative ou vie du quartier.

PROJET EDUCATIF

L'ACCUEIL

Nous attachons une grande importance à un accueil de qualité vis-à-vis des enfants et de leurs parents. Nous souhaitons que la crèche soit un lieu de vie où les uns et les autres se sentent à l'aise. Cela est possible grâce à une relation de confiance que nous souhaitons établir avec les familles.

LE PREMIER CONTACT ET L'INSCRIPTION

La micro-crèche dispose d'un dépliant qui présente la structure et ses principes de fonctionnement.

Les parents, habitants du quartier peuvent se présenter aux heures de permanences à la micro-crèche pour prendre des renseignements concernant la micro-crèche. Si leur situation professionnelle relève de l'insertion professionnelle, leur enfant sera prioritaire pour accéder à une place dans la crèche. Il leur sera demandé de remplir une fiche de préinscription.

Parallèlement, plusieurs structures partenaires peuvent nous adresser des familles en situation d'insertion professionnelle. La fiche de préinscription peut être adressée à la crèche par mail ou par fax. Les partenaires disposent d'un accès Internet au planning de la crèche pour estimer en temps réel la capacité d'accueil de la structure.

Suite à une fiche de préinscription, s'il y a une possibilité d'accueil de l'enfant, le responsable de la crèche propose un RDV aux deux parents avec leur enfant. Mises à part les formalités administratives incontournables, ceci est une occasion pour faire connaissance avec la famille, rencontrer l'enfant et le voir en interaction avec les deux parents. Une visite de la structure est également proposée.

Un livret d'accueil leur est proposé, il contient le règlement intérieur, le projet d'établissement, le dépliant présentant l'association.

L'ADAPTATION

Une première approche peut être envisagée bien avant la prise de contact avec la structure. En effet la crèche se trouve dans la proximité de l'association PAR Enchantement qui propose plusieurs activités destinées aux enfants avec leurs parents, notamment un atelier parent - enfant. Ceci est un excellent moyen pour une familiarisation géographique et de brèves visites à la crèche avec son enfant.

L'adaptation proprement dite est une étape nécessaire et importante dans la séparation entre l'enfant et le parent. Nous n'en faisons pas l'économie même dans les situations d'accueil d'urgence auxquelles peuvent être amenés les parents en insertion professionnelle.

L'adaptation peut commencer après avoir adhéré à l'association PAR Enchantement. L'adaptation a lieu à des moments convenus avec le responsable de la micro-crèche

12.10.2016

ou la personne référente qui se met expressément à disposition pour répondre à des questions du parent et pour développer une relation privilégiée avec l'enfant. Les moments sont rapprochés dans le temps (tous les jours ou tous les deux jours) et d'une durée croissante pour arriver à un temps correspondant au temps d'accueil, jusqu'à ce que l'enfant aie créé le lien de confiance nécessaire à sa sécurité affective. Un échange autour de l'adaptation est systématiquement proposé afin de pouvoir poser des mots sur la façon de la vivre, en effet la confiance établie avec ses parents est essentielle dans ce processus.

L'enfant est accompagné par ses parents, sauf situation d'urgence.

ACCUEIL AU QUOTIDIEN

A l'arrivée à la micro-crèche, l'enfant est accueilli avec son parent. Un petit temps d'échange et de transmission accompagne cet accueil pendant lequel les parents peuvent communiquer à l'équipe des informations importantes par rapport à l'état de la santé de l'enfant et / ou aux événements familiaux.

Les parents en parcours d'insertion professionnelle peuvent vivre des situations stressantes liées à leur formation, stage, entretiens, début d'emploi et ils ont d'autant plus besoin d'être mis en confiance et être rassurés que leur enfant sera bien accueilli le temps de leur absence.

Les départs se déroulent de la même manière : un échange avec les parents clôt la journée à la crèche et cette fois-ci l'équipe transmet les informations et événements particuliers concernant leur enfant.

EVEIL

Tout enfant a besoin d'un entourage favorisant l'éveil afin de pouvoir se développer harmonieusement à tous les niveaux. Les jeux sont un facteur important dans le développement et l'épanouissement.

D'ordinaire après le temps d'accueil et des jeux libres, des activités ciblées sont proposées : les enfants se retrouvent autour d'une courte animation, ensuite ils prennent leur collation et une activité plus calme est proposée.

Après le repas les enfants vont à la sieste, le réveil est échelonné. Les jeux libres sont proposés jusqu'au goûter. Après le goûter, les accueillants proposent des jeux thématiques.

Les sorties et les promenades ont généralement lieu entre 10h et 11h30 et / ou entre la sieste et le goûter. Sauf un temps particulièrement défavorable, chaque jour une ballade ou une sortie est proposée. Ces sorties sont importantes pour les enfants : elles permettent de découvrir le quartier, d'y acquérir des points de repères et de tisser des liens avec des résidents.

Quelques jouets sont disponibles dans la crèche de façon permanente. D'autres jouets sont rangés par thèmes et nous les sortons progressivement tous les jours afin que les enfants ne se lassent pas et qu'ils y apportent plus d'intérêt.

12.10.2016

Nous privilégions l'échange : avec les adultes accueillants, entre les enfants. Dans ce sens des activités sont proposées comme lecture, chansons, histoires, marionnettes, modelage, jeux de société etc.

Ponctuellement, la crèche met en place différents projets en fonction des saisons, des intervenants extérieurs, des bénévoles et des moyens. Il peut s'agir des projets culturels, de développement moteur, sociaux etc. Dans tous le cas le développement de l'enfant est pris en compte et ceci dans le but de le favoriser par des ateliers proposés.

REPAS

Les repas proposés aux enfants sont préparés sur place avec des légumes issus de l'agriculture biologique (les Jardins de la Montagne Verte) et des produits provenant des commerçants du quartier. Les repas sont préparés sans viande ni poisson d'après les menus élaborés en lien avec une diététicienne spécialisée.

Nous souhaitons que le temps du repas soit un temps de convivialité entre les enfants et les accueillants de la crèche. Le repas commence par un petit chant de bon appétit. En fonction de leur âge et leur développement les enfants sont nourris et petit à petit accompagnés dans l'acquisition de leur autonomie. Les enfants ont ainsi l'occasion de se familiariser avec les règles de vie à table.

Au-delà de l'aspect alimentaire des repas, nous en profitons pour faire connaître différents aliments, découvrir leur goût, leurs textures, leur provenance.

Le matin une boisson ou un fruit est servi aux enfants, l'après-midi - un petit goûter.

SOMMEIL

Le sommeil est un facteur primordial pour le bon développement de l'enfant en bas-âge : il détermine une bonne croissance et facilite les apprentissages. Ainsi, après le repas tous les enfants vont à la sieste, repartis dans nos deux espaces de sommeil adaptés à cet effet. Pour les petits, plusieurs temps de sieste ont lieu, en fonction de leur âge et de leurs besoins.

Les enfants sont accompagnés au sommeil par des rituels et leurs doudou et tétine, une personne est présente pendant le temps de la sieste.

SOINS ET HYGIENE

Habituellement les changes ont lieu avant le repas, après la sieste et après le goûter. Le change se fait dans les règles d'hygiène nécessaires et accompagné par un échange avec l'adulte. Ce moment privilégié permet de mettre en place un temps de soin qui respecte le corps et le rythme de l'enfant.

L'apprentissage de la propreté est accompagné en concertation avec les parents (dans la limite du raisonnable) et dans le respect de l'évolution de l'enfant par rapport à la conscience de son corps. Pendant la période transitoire, les enfants sont invités à utiliser les petites toilettes avant de mettre une nouvelle couche.

Les repas sont précédés et suivis par un passage aux toilettes et un lavage de mains.

12.10.2016

Les petits bobos sont soignés par le personnel, en cas de besoin, le médecin rattaché à la structure et consulté par téléphone, en cas d'urgence on appelle le SAMU.

FETES ET RENCONTRES

Afin de créer une ambiance de convivialité et de proximité entre différentes familles de la crèche et de son personnel, une fois par trimestre une grande fête est proposée.

Pour impliquer d'avantage les pères dans leur engagement parental et paternel, un samedi par mois un petit déjeuner papa-enfant est proposé. Il s'agit d'encourager la participation des pères dans l'éducation et dans la vie quotidienne ce qui s'avère souvent nécessaire pour une insertion professionnelle des femmes. C'est une occasion pour les pères de venir jouer avec leur enfant, de rencontrer d'autres pères et, enfin, d'échanger autour des questions d'éducation.

L'association PAR ENchantement propose un atelier parent enfant une demi-journée par semaine. Cette rencontre hebdomadaire est recommandée à tous les parents avant de confier leur enfant à une crèche. C'est un lieu de rencontre et de socialisation qui permet aux parents et aux enfants de se retrouver dans un climat de confiance avec d'autres familles. La crèche travaille de façon très proche avec cet atelier.

Des ateliers thématiques sont proposés dans le cadre des activités associatives de façon ponctuelle (débats, conférences) ou régulières (groupe de parents). Tous les parents de la crèche sont informés et invités à participer à ces rencontres.

Finalement nous proposons régulièrement des rencontres avec des assistantes maternelles du quartier. Elles peuvent également participer aux activités de la crèche et / ou de l'association. Nous privilégions ce lien de proximité entre la structure et les assistantes maternelles car elles peuvent assurer une continuité de la garde d'enfants lorsque la crèche n'en est plus en mesure.

PARENTS

Les parents occupent la place la plus importante auprès de leurs enfants. La crèche vient continuer mais aussi élargir l'éducation que les parents mettent en place pour leurs enfants. Nous souhaitons ainsi faire une place importante aux parents au sein de la structure.

Les parents sont invités à apporter une photo de famille que l'enfant mettra sur le mur de photos de toutes les familles et de tous les enfants de la crèche. Ainsi les parents peuvent afficher leur présence de façon symbolique pendant leur absence physique.

Une autre manière d'apporter sa présence à la vie de la crèche est possible par une participation à certaines activités de la crèche (animations, sorties, fêtes, rencontres) et de l'association (ceci même au-delà de l'accueil assurée par la crèche).

EQUIPE

L'équipe de la crèche se réunit chaque semaine afin d'organiser les activités et de faire le point sur la vie quotidienne de la crèche. Cette réunion lui permet de partager les joies et les difficultés, les nouvelles admissions et adaptations, les questions, bref c'est un temps d'échange et d'analyse de pratique. Elle peut également servir du temps de formation sur des sujets préalablement choisis.

Dans la mesure du possible, les membres de l'équipe peuvent accéder à des formations en fonction de leur projet professionnel. Les personnes embauchées en contrat d'insertion sont prioritaires pour accéder à des formations.

PARTENARIATS

Dans le but du développement des liens sociaux au sein du quartier du Koenigshoffen, la crèche met en place des partenariats de préférence avec des structures de proximité.

Jardins de la Montagne Verte – cette structure d'insertion est notre fournisseur de légumes. De temps en temps nous allons leur rendre visite afin d'observer comment sont cultivés les légumes. Pendant la belle saison, nous allons au marché mensuel des JMV (dernier vendredi du mois).

Bibliobus – chaque mercredi après midi, un groupe d'enfant se rend au bibliobus afin d'emprunter des nouveaux livres.

Maison de Retraite de l'Etablissement des Diaconesses – de temps en temps les enfants rendent visite aux personnes âgées du quartier. Il s'agit pour nous de sensibiliser les enfants aux personnes d'âge avancé, d'encourager des échanges entre eux et de tisser des liens intergénérationnels.

Association **Tôt ou T'ART** – ponctuellement nous organisons des sorties culturels aux spectacles, aux séances de comptes ou pour des visites de musées et de galeries, ainsi nous visons la culture précoce des petits habitants du quartier.

Vél'hop – dès l'ouverture de la station Vél'hop à Koenigshoffen, nous proposerons aux parents de temps en temps de petites ballades à vélo avec leurs enfants.

Commerçants du quartier – dans la mesure du possible, nous emmenons les enfants à faire des courses ensemble chez les commerçants locaux. Les produits achetés serviront à préparer nos repas.